

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du VENDREDI 3 AVRIL 2026

Présents :

Membres du CA : Marie HEYMES (représentant l'Espace Associatif), Jean-Yves BAJEUX, (Force T Quimper), Sylvie THOMAS, Danièle PICHON, Martine RICHARD, Elvina RANGUIN, Martine LUCAS, Monique FLATRES, Vanessa CARTON,

Membres de l'équipe : Jean-Yves LUCAS, Isabelle MAZO, Patrick LE GOAZIOU, Mécénat de compétences

Associations : AIDA, Bibliothèque Sonore, Les Chiens Guides d'Aveugles du Finistère, Ligue contre le cancer, SOS Urgence Garde d'Enfants, Vacances et familles

Procurations : AAVVIF, ADMD 29, AGIR ABCD, ARPAQ, Breizh Solidarité Maasaï, Céline et Stéphane, CCAS de Quimper, Entraide Cancer, Etablissement l'Escale (FMT), France Parkinson, Habitat et Humanisme, Joue ton monde, La ressourcerie Treuzkemm, l'Objethèque de Cornouaille, Protection civile, Quimper Santamariaorlea, Société Archéologique du Finistère, T'es Cap, Tournoi Interscholaire, Très Tôt Théâtre, Union locale CLCV, Thierry SAYD, Catherine BUREL, Pauline L'HOSTIS

Excusés : Isabelle ASSIH, Maire de Quimper, Annaïg LE MEUR, Députée, Maël de Calan, Président du Conseil Départemental

L'Assemblée générale débute à 18 h en présence de 17 membres votants et 24 pouvoirs. Le quorum est atteint.

Marie HEYMES prend la présidence de l'assemblée, assistée de Sylvie THOMAS et Danièle PICHON.

ORDRE DU JOUR

PRESENTATION DES RAPPORTS 2025

Rapport moral : Marie HEYMES

Rapport d'activité : Danièle PICHON

Rapport financier : Sylvie THOMAS.

En 2025 pour des recettes de 5246,16 euros, nous avons dépensé 3856,50 euros ; le résultat est donc conséquent mais au 31 décembre, l'association avait encore des achats à faire pour les permanences décentralisées entre autres, des grilles et des flyers à renouveler. (dépenses prévues sur la subvention FDVA 2025)

Le poste de dépense le plus important étant la redevance que nous devons à France Bénévolat National – presque 30% de nos dépenses.

Sous la houlette de Patrick, France Bénévolat recrute de nouvelles associations et donc augmente les recettes. Nous ne demanderons pas cette année de subvention particulière, nos projets étant plus modestes.

Merci à la Ville de Quimper qui est toujours à nos côtés et qui nous soutient, à la Région Bretagne, au Conseil Départemental 29, à la Biscuiterie Les Filets Bleus, au CMB Agence d'Ergué Gaberic.

Les différents documents comptables sont à la disposition des membres présents.

APPROBATION DES RAPPORTS

- Rapport moral : approuvé à l'unanimité
- Rapport d'activité : approuvé à l'unanimité
- Rapport financier : approuvé à l'unanimité

A l'issue de ce vote, Jean-Yves LUCAS, membre d'honneur, remet un bouquet de fleurs à Marie HEYMES et la remercie pour ses 9 années passées en qualité de présidente.

PRESENTATION DES PROJETS et BUDGET 2025

- Rencontres de la vie associative (forum) le 14 mars 2026 et qui a été une grande réussite.
- Externalisation de nos permanences afin d'aller à la rencontre des bénévoles dans des lieux tels que les maisons pour tous, la médiathèque etc...Ce qui nous permettra de réutiliser les photos de notre exposition pour illustrer nos actions. A raison d'un jour par mois (nous allons définir ce jour avec l'équipe)
- Participation au forum de la ville en septembre et allons certainement reconduire notre mur d'annonces.
- Projet conséquent d'une journée du Bénévolat en décembre 2027.
- Passage de notre logiciel de gestion des associations et des bénévoles (Cyberconsole) à un nouveau logiciel (AVANTI)
- De nouveaux bénévoles nous rejoignent.

Nous aurons certainement des projets au coup par coup mais le montage de la gouvernance Collégiale a été un gros travail et nous a beaucoup mobilisé.

ELECTION des MEMBRES du CONSEIL COLLEGIAL

Conformément aux nouveaux statuts, il y a lieu d'élire les membres du nouveau Conseil Collégial. Marie HEYMES donne connaissance des candidatures qui nous sont parvenues :

- Marie HEYMES, représentant l'Espace Associatif
- Jean-Yves BAJEUX, représentant Force T
- Marie-Christine GUENGARD, représentant l'ARPAQ
- Sylvie THOMAS
- Danièle PICHON
- Monique FLATRES
- Martine LUCAS
- Vanessa CARTON
- Elvina RANGUIN
- Thierry SAYD
- Véronique LE MAIRE
- Hélène LE MEUR

Elle demande s'il y a d'autres candidatures. Aucune autre candidature ne s'étant présentée, Marie HEYMES procède au vote.

Les membres présentés ci-dessus sont élus à l'unanimité.

Le Conseil Collégial ainsi constitué se réunira fin avril afin de désigner les membres du nouveau Bureau Collégial.

EXONERATION de COTISATIONS pour CERTAINS MEMBRES

Les nouveaux statuts prévoient la possibilité pour l'assemblée générale de décider d'exempter de cotisation certains membres et notamment les membres d'honneur et les membres actifs bénévoles.

Il est proposé d'exempter de cotisation :

- **Les membres d'honneur**, pour services rendus à l'association.
- **Les personnes physiques, bénévoles actifs de l'équipe**, Cette exemption permet de favoriser l'engagement bénévole et de reconnaître les contributions régulières à l'association.

La proposition est soumise au vote et approuvée à l'unanimité.

DELEGATION DE POUVOIRS AUX MEMBRES DU BUREAU COLLEGIAL

Les nouveaux statuts prévoient que l'Assemblée Générale donne délégation aux membres du bureau collégial pour représenter l'association dans le domaine correspondant au pôle dont il assure le bon fonctionnement, pour :

- Gérer les affaires courantes de l'association, y compris la signature des documents administratifs et bancaires.
- Représenter l'association auprès des tiers et des institutions.
- Exécuter les dépenses nécessaires au fonctionnement de l'association dans la limite du budget voté
- Organiser des activités et événements en lien avec l'objet associatif.

Les membres du bureau s'engagent à rendre compte de leur action auprès de l'Assemblée Générale.

La présente délégation de pouvoirs prend effet à la date de désignation des membres du bureau et restera valable jusqu'à révocation expresse par une prochaine Assemblée Générale.

La proposition est soumise au vote et approuvée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 19 h.

Marie HEYMES
PICHON
Membre du Conseil Collégial

Sylvie THOMAS
Membre du Conseil Collégial

Danièle
Membre du Conseil Collégial